



NOUVELLE LIGNE SUR FEUILLE DE PAIE DE JUILLET

PRIME NAO ??????

Nouveauté sur la feuille de paie de juillet, cela représente les 5% de la suppression des pauses qui ont été rattrapée par le réajustement du SMIC le premier juillet (5,5%).

Ceci est une prime fixe qui vous l'avez compris au fil du temps va se réduire à une peau de chagrin.

Il y a dans le Code du Travail un article qui précise « Travail égal, Salaire égal » très beau précepte, quand reste t-il à Casino Cafétéria, *exemple* :

- Un salarié à 30 H au 31 02 2005 exécute un horaire de 28,50H au 01 03 2005 est et payé 30 H.
- Un salarié à 30 H au 01 03 2005 exécute un horaire de 30 H est et payé 30 H.

LE 01 07 2005

- Le salarié à 30 H du 31/02/2005 fait 28,50 H et est payé 30 H + une prime de 5%.
- Le salarié à 30 H du 01/03/2005 fait 30 H et est payé 30 H + rien du tout ?

Si pour Casino Cafétéria la reconnaissance de l'expérience et du savoir faire que la CFDT demande consiste à supprimer les pauses avec l'aval de 5 organisations représentatives pour octroyés une reconnaissance de 5%, il en découle que l'employé s'auto finance son expérience au préjudice de ces conditions de travail, ceci malgré les excellents résultats de la société.

Cette pratique mérite réflexion sur la considération que porte la direction générale sur les salariés ayant acquis une certaine expérience.

CFDT le parti pris de la solidarité.